

pendant au moins quatre ans. Tous ceux d'entre nous qui ont essayé, un jour ou l'autre, d'épargner de l'argent, savent qu'il est extrêmement difficile de mettre de côté le dixième de son revenu pendant quatre années de suite. Par conséquent, ceux qui gagnent moins de \$5,000 par année sont exclus, à toutes fins pratiques, du marché de l'habitation.

Il serait intéressant, je crois, d'examiner un peu ce qu'on a tenté aux États-Unis pour remédier à cette situation. Aux termes de la loi américaine sur l'habitation, la mise de fonds varie suivant une échelle mobile. Si l'on achète une maison de \$7,000, on verse d'abord 5 p. 100, soit \$350. Lorsque la valeur de la maison augmente jusqu'à \$10,000, la mise de fonds passe à 12½ p. 100, soit à \$1,250. Je crois qu'une mise de fonds uniforme de 10 p. 100 pour une maison évaluée à \$10,000 ou moins, conviendrait encore mieux. A mon avis, une telle disposition permettrait aux gens à revenu modeste d'acheter la maison dont ils ont un besoin urgent. Le Gouvernement a adopté ce régime en ce qui concerne les travailleurs établis près des établissements de défense, et je ne vois pas pourquoi il ne pourrait pas en faire autant en ce qui concerne les autres catégories de travailleurs.

En troisième lieu, je dirai quelques mots du taux d'intérêt et de la période d'amortissement. Pour les prêts consentis en vertu de la loi nationale sur l'habitation, l'intérêt est de 5½ p. 100 et le délai prévu pour le remboursement est de vingt ans. Il est donc extrêmement difficile à la personne à revenu modeste de faire les frais d'un tel emprunt. On me permettra de rappeler une fois de plus les mesures prises aux États-Unis pour résoudre la difficulté. Outre-frontière, on peut emprunter à 4 p. 100 seulement et échelonner les remboursements sur une période de trente ans. C'est ce qui, là-bas, a permis aux gens à revenu modeste de faire les frais d'une nouvelle maison.

Monsieur l'Orateur, il y aurait lieu d'examiner de près les programmes qui ont donné de si bons résultats aux États-Unis, où la construction de maisons d'habitation est, par mille habitants, plus considérable que chez nous, et cela, en dépit des lourdes dépenses qui sont effectuées, là-bas, au chapitre de la défense.

Nous devrions étudier attentivement les programmes appliqués avec tant de succès chez nos voisins. Si le Gouvernement appliquait des programmes semblables, l'industrie du bâtiment pourrait, je crois, élever 125,000 maisons par année et ceux qui en ont un besoin pressant pourraient s'acheter une maison.

[M. Hees.]

M. H. W. Herridge (Kootenay-Ouest): Monsieur l'Orateur, je pense que le bill à l'étude représente l'aveu, par le Gouvernement, que la loi actuelle sur l'habitation est peu satisfaisante, qu'il n'y a pas d'argent disponible et que les clauses touchant l'intérêt et les premiers paiements sont telles que les gens n'ont pu construire le nombre voulu de maisons.

Je serai bref (je remarque que cela semble satisfaire le représentant de Fraser-Valley [M. Cruickshank]) parce que le député de York-Sud (M. Noseworthy) a exposé l'opinion de notre groupe dans un discours, à mon sens, superbement documenté. J'ai profondément regretté que les journaux n'aient pas traité ce magnifique exposé comme il le méritait. Nous pouvons parfois constater qu'un député entre à la Chambre, prononce quelques paroles dramatiques, puis se retire: les journaux signalent longuement son exposé, d'un bout à l'autre du pays. Mais le député de York-Sud, qui a parlé d'une manière renseignée, qui a étudié avec attention et soigneusement la question dans sa propre circonscription, qui sait quelle situation y règne et qui a fait là-dessus, un discours excellent, voit son discours résumé en quelques lignes à peine dans la presse. J'estime que les journaux devraient accorder plus d'attention à certains des discours intéressants que nous entendons ici, plutôt que de mettre en lumière ce qui est fortuit et qui sort des normes.

Sans l'ombre d'un doute, monsieur l'Orateur, les discours prononcés à la Chambre par les députés ministériels et par maints de leurs collègues de l'opposition sur le problème du logement indiquent que c'est aujourd'hui le problème n° 1 du Canada. C'est une mesure qui touche de près la population canadienne, qui s'en rend compte, d'ailleurs. Elle comprend également les besoins existants. Je suis certain que tous les députés ont été, aussi bien que moi-même, renseignés au sujet de la pénurie de logement dans leurs circonscriptions respectives, surtout lorsque celles-ci comportent des régions urbaines. Je suis sûr qu'ils saisissent la portée du problème, en raison de l'intérêt toujours croissant qu'un nombre toujours plus grand d'organismes portent à la pénurie actuelle de logement. Dans ma circonscription, je constate que les municipalités commencent à s'inquiéter. Elles ont convoqué des réunions, afin d'étudier la question. La Légion canadienne se préoccupe du problème depuis quelques années. Les syndicats ouvriers ainsi que les organisations féminines éprouvent également quelque appréhension à cet égard. Pourquoi? On ne s'inquiète d'un état de choses que lorsqu'on ne réussit pas à résoudre un problème bien déterminé qui se pose depuis